

Aixe sur Vienne

Beynac

Boisseuil

Bosmie l'Aiguille

Burnac

Bussière Galant

Chaillac sur Vienne

Châlus

Cognac la Forêt

Condat sur Vienne

Coussac Bonneval

Feytiat

Flavignac

Glandon

Glanges

Gorre

Isle

Journac

La Meyze

La Porcherie

La Roche l'Abeille

Ladignac le Long

Lavignac

Le Vigen

Les Cars

Meilhac



SYNDICAT DES EAUX

VBG

VIENNE • BRIANCE • GORRE

INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN

Assemblée générale

Mardi 5 Avril 2022 - 18h30
Siège VBG

Oradour sur Glane

Pageas

Panzol

Pierre Buffière

Rilhac Lastours

Royères

Saint Auvent

Saint Brice sur Vienne

Saint Cyr

Sainte Marie de Vaux

Saint Genest sur Roselle

Saint Germain les Belles

Saint Hilaire Bonneval

Saint Jean Ligoure

Saint Just le Martel

Saint Laurent sur Gorre

Saint Martin de Jussac

Saint Martin le Vieux

Saint Priest Ligoure

Saint Priest sous Aix

Saint Victurnien

Saint Vitte sur Briance

Saint Yrieix la Perche

Saint Yrieix sous Aix

Séreilhac

Solignac

Verneuil sur Vienne



T A B L E D E S M A T I E R E S

I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 15 Mars 2022 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE MODIFICATION DE LA LISTE DES DELEGUES	1
II. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS	2
A. Commission de dégrèvement du 22 mars 2022	
III. COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE	5
IV. COMPTE DE GESTION DU TRESORIER - EXERCICE 2021 DU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE	12
VI. AFFECTATION DES RESULTATS	13
VII. BUDGET PRIMITIF 2022	15
VIII. INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS ET DE FONCTIONS	27
A. Délégations et attributions au Bureau	
IX. AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES Présentation de la maquette 3D de la station de traitement de SOLIGNAC	

I. Désignation du secrétaire de séance - Approbation du procès verbal - Modification de la liste des délégués

A) Désignation du secrétaire de séance //////////////////////////////////////

Monsieur le Président propose de désigner comme secrétaire de séance :

B) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale //////////////////////////////////////

Une assemblée générale du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE a eu lieu le mardi 15 Mars 2022 au siège du syndicat, 3 rue Georges Cuvier à Aix sur Vienne.

Le procès-verbal, élaboré sous la surveillance du secrétaire de séance, **Monsieur Gaëtan GOUILLLOUX**, délégué de la communauté de communes du Val de Vienne, a été adressé à l'issue de la réunion, à chacun des membres titulaires du comité syndical.

Au cours de cette assemblée générale, les délibérations suivantes ont été prises :

- 2022-01 : Désignation d'un membre suppléant au sein de la commission de contrôle
- 2022-02 : Désignation d'un membre suppléant au sein de la commission consultative
- 2022-03 : Désignation d'un membre suppléant au sein de la commission des sites
- 2022-04 : Désignation d'un membre suppléant au sein de la commission communication
- 2022-05 : Désignation d'un membre suppléant au sein de la commission des finances
- 2022-06 : Avenant n°6 au contrat de Délégation du Service Public du 10 Novembre 2016
- 2022-07 : Pénalités pour objectif non atteint sur le rendement de réseau en 2020
- 2022-08 : Débat sur les orientations budgétaires 2022

A ce jour, aucune remarque particulière sur le contenu de ce document n'a été signalée oralement ou par écrit. Le Président demande donc aux membres présents s'ils en ont à formuler en séance, avant de faire procéder à son adoption.

C) Modification de la liste des délégués //////////////////////////////////////

Monsieur le Président rappelle qu'en date du 16 Mars 2022, le comité syndical a été informé de la modification des délégués de la commune de La Chapelle Montbrandeix par délibération du conseil municipal réuni en date du 10 septembre 2021.

M. Fabrice DEWULF est nommé délégué suppléant en remplacement de M. Jean Christophe BRIARD.

I. Compte rendu des travaux des commissions : Commission dégrèvements du 22 Mars 2022

I - Dispositif du Chèque PASS EAU

Le Vice-Président rappelle au Comité Syndical que dans le cadre de son contrat de délégation de Service Public passé avec la société Dédinée « le Service des Eaux des Trois Rivières » depuis le 1er Janvier 2017, un dispositif de tarification sociale de l'eau « le chèque PASS'EAU » a été mis en place en partenariat avec le Département de la HAUTE VIENNE afin de lutter contre les impayés.

Ce dispositif permet d'intervenir auprès des populations défavorisées par la mise en place d'un mécanisme préventif d'aide au règlement des factures d'eau. PASS'EAU consiste à attribuer une aide financière sur le budget eau ciblée sur des publics en difficulté économique identifiés au préalable avec l'aide des services sociaux du Département de la HAUTE VIENNE. Une enveloppe de 25 000 €/an affectée par la société SE3R apparaît sur la facture de l'abonné sous forme de ristourne.

Une nouvelle convention de partenariat avec le Département de la HAUTE VIENNE a été signée en début d'année 2022. Ce dispositif est effectif sur la facturation de fin d'année 2022 pour les usagers des 57 communes du Syndicat Vienne Briance Gorre.

Principe

Les aides sont accordées sous forme de jetons. La prise en charge ne peut excéder 60 % de la facture.

Le montant du jeton est fixé à 20 € et le nombre maximal de jetons pouvant être attribué annuellement par abonné est de 8, soit une aide maximale de 160 €.

Les dispositifs FSL et PASS'EAU sont cumulables.

Le montant global de l'enveloppe est de 25 000 € applicable sur 2022 sur l'ensemble du périmètre syndical composé de 57 communes.

Critères d'éligibilité

Les ressources mensuelles doivent être inférieures ou égales aux montants suivants :

- 1 personne : de 1 061 € - 2 personnes : de 1 506 €
- 3 personnes : de 1 724 € + 262 € par personne sup.

Ces critères d'éligibilité pour l'attribution du dispositif PASS EAU sont valables depuis le 1er janvier 2022.

Décision et gestion du dossier

La responsabilité de l'attribution des jetons aux abonnés est portée par le Conseil départemental, le syndicat VBG et SE3R n'intervenant pas dans l'évaluation de la situation.

La commission décide de relayer l'information sur le dispositif sur les différents réseaux des communes (réseaux sociaux, bulletins municipaux...). Il est demandé au délégataire de communiquer sur le dispositif à travers la facture d'eau afin d'informer de son existence l'ensemble des usagers.

Le conseil départemental est chargé d'actualiser les documents pour permettre à l'utilisateur de s'adresser à la Maison du Département dont il dépend.

II - Demandes de dégrèvements

Les demandes de dégrèvement sont appliquées selon la loi WARSMANN.

Les dispositions sont codifiées dans le Code Général des Collectivités Territoriales dans son alinéa III bis à l'article L 2224-12-4.

En cas de consommation anormale et de fuite (avérée et réparée avec appui de facture et de mention), le particulier ne sera pas tenu au paiement de la part de sa consommation qui excédera le double de sa consommation moyenne évaluée au cours des 3 dernières années.

Les dossiers éligibles :

- Uniquement les fuites sur canalisation dans les locaux à usage d'habitation avec attestation d'un plombier précisant la localisation de la fuite et la date de la réparation.

- Calcul de l'écrêtement : volume excédant le double de la consommation moyenne des 3 dernières années.

83 dégrèvements ont été **accordés** aux particuliers sur 2021 contre 67 sur l'année de consommation 2020. Ils représentent un volume de fuites de 28 477 m³ (contre 24 896 m³ en 2020), soit 14.38 % d'augmentation. La part syndicale pour ces dégrèvements est de 14 239 €.

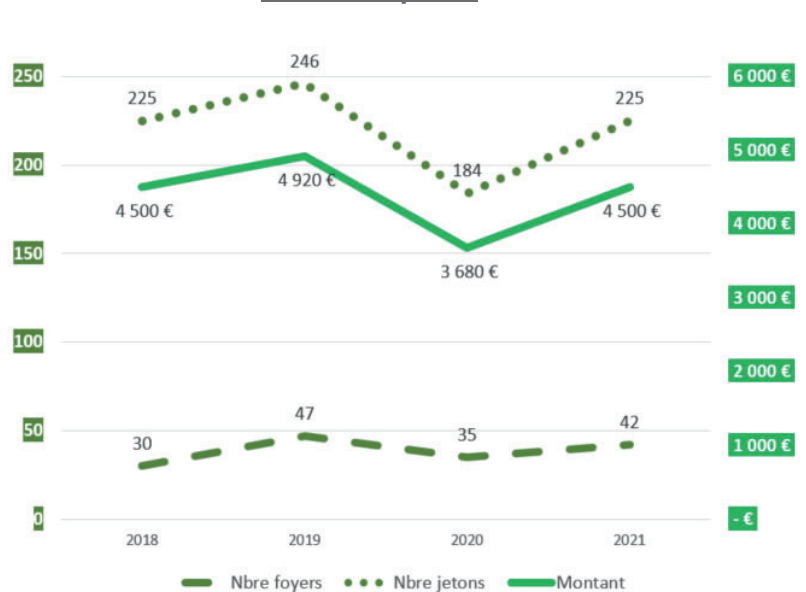
ACCORDÉS

REFUSÉS

40 demandes de dégrèvements ont été **refusées** conformément à l'application de la loi Warsmann dont :

- ✓ 21 car le double de la consommation moyenne n'a pas été atteint.
- ✓ 15 car cela concerne des fuites dont la localisation est exclue par la loi.
- ✓ 2 car elles concernaient des locaux à usage professionnel.
- ✓ 2 demandes ont été refusées car la surconsommation n'a pas été justifiée.

Bilan du dispositif



3 - Demandes de remises gracieuses

Loïc GAYOT, vice-président en charge de la commission de dégrèvement, rappelle que la remise gracieuse est une faveur spéciale qui est consentie pour un motif particulier, sans être justifiée par une disposition législative ou réglementaire. Il est indispensable que toute remise gracieuse soit examinée par l'assemblée délibérante et fasse l'objet d'une mention individuelle sur la délibération.

Le calcul de l'écrêtement choisi par la commission de dégrèvement en date du 5 juin 2014, pour les remises gracieuses, est celui défini par la loi WARSMANN :

- ➔ Eau potable : volume excédant le double de la consommation moyenne au cours des 3 années précédentes. Pas de remise gracieuse si le double de la consommation moyenne n'est pas atteint.
- ➔ Organismes publics : les redevances sont calculées en tenant compte de la consommation facturée.

L'écrêtement est appliqué, en accord avec le délégataire, sur les deux parts de consommation : part SE3R et part SYNDICALE (part « EAU POTABLE »).

Pour rappel, la commission de dégrèvement a proposé de fixer une seule remise gracieuse par branchement tous les cinq ans afin d'avoir une prise de conscience de la part des collectivités.

La commission de dégrèvement a étudié trois demandes éligibles à une remise gracieuse pour des surconsommations sur des branchements communaux.

DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE OCEANE DU LIMOUSIN : exercice de consommation 2018.

Par courrier en date du 23 Juillet 2019, la communauté de communes Porte Océane du Limousin avait sollicité le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE afin que celui-ci lui accorde, à titre exceptionnel, une remise gracieuse suite à une surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau de l'aire de repos « Rue du stade » commune d'ORADOUR sur GLANE.

Lors de la commission de dégrèvement du 24 février 2020, les membres de la commission avaient décidé d'attendre les consommations sur trois exercices pour pouvoir vérifier la surconsommation de 2018 et ainsi calculer l'écrêtement.

2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne conso 2019 à 2021	Double de la conso moyenne	Conso 2018 - double conso moyenne	Part Syndicale	Part SE3R	Part redevances	Total remise T.T.C.
279	2781	1214	182	206	534	1 068	1 713	856,50 €	1 407,57 €	475,36 €	2 890,10 €

Sur la base des conditions énoncées ci-dessus, la remise gracieuse susceptible d'être accordée à la communauté de communes Porte Océane du Limousin, suite à une surconsommation sur le branchement d'eau à l'aire de repos « rue du stade » à Oradour sur Glane, est de 856,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2018.

Projet de délibération

Vu la demande de remise gracieuse de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau de l'aire de repos « Rue du stade » sur la commune d'ORADOUR sur GLANE.

Vu l'avis favorable de la commission de dégrèvement en date du 22 Mars 2022

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à..... :

ARTICLE 1 :la remise gracieuse à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau de l'aire de repos « Rue du stade » sur la commune d'ORADOUR sur GLANE, soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 856,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2018,

ARTICLE 2 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE PAR LA COMMUNE DE LA PORCHERIE : exercice de consommation 2021.

Par courrier du 27 décembre 2021, la commune de LA PORCHERIE avait sollicité le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE afin que celui-ci lui accorde, à titre exceptionnel, une remise gracieuse suite à une surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau situé au lieu-dit « les Pierres du Mas ».

2019	2020	2021	Moyenne conso 2019-2020	Double de la conso moyenne	Conso 2021 - double conso moyenne	Part Syndicale	Part SE3R	Part redevances	Total remise T.T.C.
31	6	238	18,50	37	201	100,50 €	174,75 €	56,48 €	349,98 €

Sur la base des données ci-dessous, la remise gracieuse qui peut être accordée à la commune de LA PORCHERIE pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau situé « Les PIERRES du MAS » est de 100,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2021.

Projet de délibération

Vu la demande de remise gracieuse de la commune de LA PORCHERIE sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau situé au lieu-dit « les Pierres du Mas »,

Vu l'avis favorable de la commission de dégrèvement en date du 22 Mars 2022

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à..... :

ARTICLE 1 :la remise gracieuse à la commune de LA PORCHERIE pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau situé au lieu-dit « les Pierres du Mas », soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 100,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2021,

ARTICLE 2 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE PAR LA COMMUNE DE SAINT AUVENT : exercice de consommation 2021.

La commune de Saint AUVENT avait sollicité le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE afin que celui-ci lui accorde, à titre exceptionnel, une remise gracieuse suite à une surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau de la nouvelle salle de sport situé Rue des Terrasses.

2019	2020	2021	Moyenne conso 2020	Double de la conso moyenne	Conso 2021 - double conso moyenne	Part Syndicale	Part SE3R	Part redevances	Total remise T.T.C.
0	29	145	29	58	87	43,50 €	75,64 €	24,45 €	151,48 €

Sur la base de ces données, la remise gracieuse qui peut être accordée à la commune de Saint AUVENT pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau de la nouvelle salle de sport situé Rue des Terrasses est de 43,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2021.

Projet de délibération

Vu la demande de remise gracieuse de la commune de Saint AUVENT sollicitant le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE pour lui accorder une remise gracieuse sur la surconsommation enregistrée sur le branchement d'eau de la nouvelle salle de sport situé « Rue des Terrasses »,

Vu l'avis favorable de la commission de dégrèvement en date du 22 Mars 2022

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à..... :

ARTICLE 1 :la remise gracieuse à la commune de Saint AUVENT pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau de la nouvelle salle de sport situé « Rue des Terrasses », soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 43,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2021,

ARTICLE 2 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

Récapitulatif :

86 dossiers

30 478 m³ de fuites

15 239 € sur la part syndicale

ECRETEMENTS LOI WARSMANN : 83 dégrèvements avec un volume de fuites écrêtées de 28 477 m³ soit 14 238,50 € sur la part syndicale.

REMISES GRACIEUSES POUR LES BRANCHEMENTS COMMUNAUX : 3 remises gracieuses pour un volume de fuites écrêtées de 2 001 m³, soit 1 000,50 € de remises sur la part syndicale.

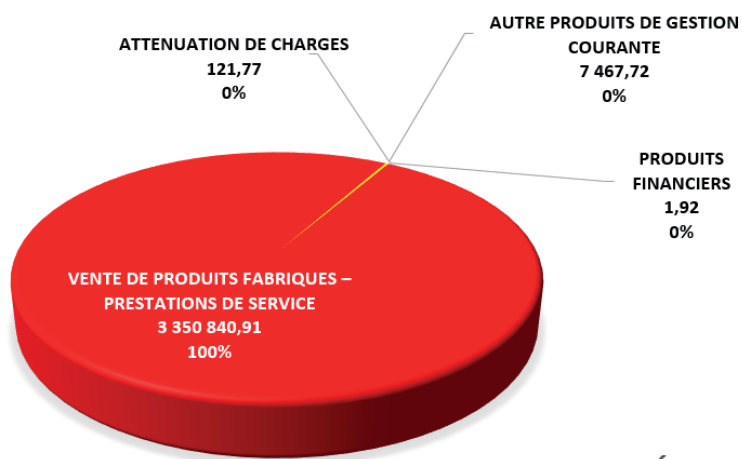
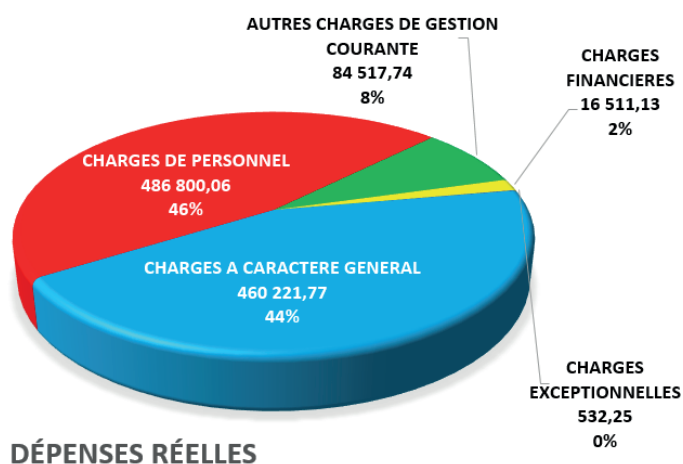
III. Compte administratif 2021 du SMAEP Vienne Briance Gorre

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes émis sur l'exercice et présente les résultats comptables.

A - Section d'exploitation

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	599 258,00	460 221,77
012	CHARGES DE PERSONNEL	512 000,00	486 800,06
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 000,00	84 517,74
66	CHARGES FINANCIERES	17 000,00	16 511,13
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	532,25
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 221 258,00	1 048 582,95
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 947 381,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		4 167 381,00	2 216 108,25
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 388 639,00	3 264 691,20
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	121,77
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	3 384 000,00	3 350 840,91
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	0,00	57 602,31
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 394 000,00	3 416 034,63
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		510 000,00	483 932,16
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		3 904 000,00	3 899 966,79
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 484 639,00	1 484 639,77
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 388 639,00	5 384 606,56



2) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	Commentaires
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	599 258,00	460 221,77	
6061	Fournitures non stockables	303 758,00	288 880,95	Gaz – Elec. – Eau – Assainissement – transport d'eau à SYTEPOL : 279 900,00 €
6063	Fournitures d'entretien & de petit équipement	4 500,00	2 138,75	Petites fournitures (produits d'entretien, équipement de protection, signalétique complémentaire locaux, trousse de secours, fleurissement du syndicat, etc...)
6064	Fournitures administratives	6 000,00	4 004,34	
6066	Carburant	3 000,00	2 302,05	
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	18,86	petites fournitures
	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS			
6135	Locations, droits de passages et servitudes	3 000,00	2 474,40	Locations photocopieur, machine à affranchir, machine virtuelle
61528	Entretien & réparations	60 000,00	47 299,16	Entretien des espaces verts
61551	Entretien & réparations sur matériel roulant	2 000,00	2 499,74	Entretien véhicules
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	1 934,86	Contrat assistance ordinateurs, vérification extincteurs et blocs lumineux...
6156	Maintenance	12 000,00	10 713,62	Maintenance copieur, maintenance chauffage-clim, contrat anti-virus, barrières levantes, ascenseur...
6161	Primes d'assurances multirisque	35 000,00	5 253,98	Assurances ouvrages
6168	Autres primes d'assurances	26 000,00	21 782,02	Assurances personnel et flotte automobile
617	Etudes et recherches	25 000,00	0,00	étude AEP - C.C. de Noblat
618	Divers	10 000,00	10 428,32	Abonnements revues, journaux...et formations des agents
	SERVICES EXTERIEURS			
6226	Honoraires	48 000,00	36 591,91	AMO contrôle DSP, marché prestations de géomètres, accompagnement juridique, étude captage de la Grillère, etc...
6227	Frais d'actes	3 000,00	0,00	Régularisations foncières : frais de géomètres et de notaires
6228	Divers	1 500,00	705,08	contrat assurance - allocations chômage CDG
6231	Publicités, publications	0,00	810,00	Frais de publicité (marché entretien espaces verts)
6238	Divers	10 000,00	0,00	Objets publicitaires et communication
6256	Missions	1 000,00	3 069,23	Remboursements frais de mission et redevances
6257	Déplacements, missions, réceptions	11 000,00	2 371,60	Frais de réception
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	4 273,43	Frais d'affranchissement
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	5 844,57	Frais de téléphone et de télécommunications
6283	Frais de nettoyage locaux	1 500,00	400,00	Nettoyage nouveaux locaux, nettoyage vitrierie
6288	Autres	300,00	136,83	Frais de gestion achat tickets restaurant
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63512	Taxes foncières et redevances pour occupation du domaine public	7 000,00	3 187,00	Taxes foncières
6356	Redevances pour occupation du domaine public	5 700,00	3 101,07	
	IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES			
	012 CHARGES DE PERSONNEL	512 000,00	486 800,06	
6336	Impôts, taxes et versement assimilés sur rémunérations	7 000,00	6 547,00	Cotisations au C.D.G., C.N.F.P.T.
	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
6411	Salaires, appointements, commission de base	335 000,00	331 794,74	Traitements agents & charges salariales
6415	Supplément familial	0,00	1 976,00	Compensation du supplément familial de traitement
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	41 093,00	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6453	Cotisations aux caisses de retraites	125 000,00	66 654,42	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6454	Cotisations à Pôle emploi	0,00	933,00	Charges patronales chômage pour non-titulaires
6471	Autres charges sociales - Prestations directes	20 000,00	17 916,90	allocations chômage
648	Autres charges de personnel	25 000,00	19 885,00	Action sociale au bénéfice des agents (C.O.S., chèques restaurant, Prévoyance, cadeaux...)
	CHARGES DE PERSONNEL			
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 000,00	84 517,74	
6512	Redevances pour droits d'utilisation	10 000,00	12 538,44	Frais de licences informatique en muage (GED - serveur)
6518	Autres redevances	10 000,00	8 059,16	Licences informatiques AUTOCAD, Adobe, Autodesk
6531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	55 000,00	52 368,92	
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 238,00	charges patronales
6534	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	13 000,00	9 312,00	charges patronales
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1,22	Régularisation arrondis sur centimes PAS et TVA

	66 CHARGES FINANCIERES	17 000,00	16 511,13	
66111	Intérêts des emprunts	17 000,00	16 813,58	
66112	Rattachement des ICNE	0,00	-302,45	
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	532,25	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	532,25	Indemnités résiliation marché
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	5 000,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 221 258,00	1 048 582,95	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	
675	Charges exceptionnelles	0,00	305,28	Constat cession terrain au Dpt87
6811	Dotations aux amortissements et aux provisions – charges d'exploitation	2 220 000,00	2 215 802,97	
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 947 381,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	4 167 381,00	2 216 108,25	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 388 639,00	3 264 691,20	

3) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	Commentaires
	013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	121,77	
64198	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATIONS	0,00	121,77	
	70 VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE, MARCHANDISES	3 384 000,00	3 350 840,91	
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	3 358 000,00	3 323 630,04	Surtaxe syndicale
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	26 000,00	27 210,87	Redevances mâts radiophoniques implantés sur réservoirs
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72	
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72	Participation du personnel aux chèques restaurant
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92	
761	PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92	Parts sociales CRCA
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	57 602,31	
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	0,00	52 215,29	
7717	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	0,00	8,00	Dégrèvement taxes foncières
7718	PRODUIT EXCEPTIONNEL SUR OPERATION DE GESTION	0,00	5 221,00	Règlement sinistre - Bellevue - Aix sur Vienne
775	PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIFS	0,00	158,00	Cessions parcelles - Réservoirs Les Tuillières et les Ribières
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,02	Petits excédents
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 394 000,00	3 416 034,63	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS VIREES	510 000,00	483 932,16	Amortissement des subventions
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	510 000,00	483 932,16	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	3 904 000,00	3 899 966,79	
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 484 639,00	1 484 639,77	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 388 639,00	5 384 606,56	

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	"Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021"	Mandats ou titres émis en 2021
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	246 000,00	245 642,03
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 000,00	256,49
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 940 675,00	4 162 521,34
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 272 675,00	4 408 419,86
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	570 505,00	544 434,52
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 843 180,00	4 952 854,38
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	4 952 854,38
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	300 000,00	300 000,00
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	3 446 689,00	1 895 051,53
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	139 046,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 885 735,00	2 195 051,53
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 947 381,00	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 227 886,00	2 276 610,61
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 113 621,00	4 471 662,14
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE VBG	729 559,00	729 559,49
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	5 201 221,63

2) détail dépenses

Ch.	Libellés	"Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021"	Mandats ou titres émis en 2021	Commentaires
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	246 000,00	245 642,03	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	86 000,00	85 986,30	Remboursement du capital des emprunts
1678	REMBOURSEMENT AUX AGENCES DE BASSIN	160 000,00	159 655,73	Remboursement du capital des emprunts - (agence de l'eau)
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 000,00	256,49	
2111	TERRAINS	9 400,00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	50 000,00	0,00	
2183	MATERIEL BUREAU MATERIEL INFORMATIQUE	1 434,72	154,00	Divers - fourniture de poste téléphonique
2184	MOBILIER	25 165,28	0,00	Mobilier bureau
2188	AUTRES	0,00	102,49	Equipement nouveaux locaux (four micro-ondes...)
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	7 940 675,00	4 162 521,34	
2312	TRAVAUX DE VOIRIE	50 684,26	49 392,74	Dépenses d'équipements sur terrain voirie y compris restes à réaliser
2313	CONSTRUCTION D'OUVRAGES	3 349 217,57	1 339 266,35	Dépenses d'équipements sur ouvrages restes à réaliser inclus
2315	TRAVAUX DE RESEAU D'EAU POTABLE	4 497 270,06	2 745 762,42	Dépenses d'équipements sur réseau et matériels spécifiques restes à réaliser inclus
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	43 503,11	28 099,83	Restes à réaliser transferts marchés mis à disposition suite adhésion
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 272 675,00	4 408 419,86	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	
139111	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	510 000,00	483 932,16	Amortissement des subventions
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	
2313	CONSTRUCTION D'OUVRAGES	39 052,04	39 049,40	écriture d'ordre budgétaire pour intégration frais d'étude suite réalisation travaux
2317	RESEAUX MIS A DISPOSITION	21 452,96	21 452,96	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	570 505,00	544 434,52	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	4 952 854,38	

détail dépenses et R.A.R.

REALISE	RESTES A REALISER	Libellé des opérations
0,00	8 124,91	Station d'alerte et bache de stockage - Protection de la prise d'eaux brutes en Briance - LE VIGEN
0,00	280,00	Bache de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT
3 775,98	89 544,40	Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC
0,00	24 831,49	Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC - Etudes et prestations diverses : études géotechniques (17 000 €), diagnostic GC (Alpes Controles : 28 700 €), Etude de traitabilité (Alcydor : 38 535,24 €),etc...
	200,00	AMO pour le Diagnostic du réseau AEP Marval, La Chapelle et Pensol (Marché Infralim)
0,00	5 333,63	Lot 1 - Diagnostic des installations de production et distribution d'eau potable Marval, La Chapelle et Pensol (Marché LARBRE Ingénierie)+ commande n°15/2021 campagne d'analyses (3 973,63 €)
3 775,98	128 314,43	S/total Programmes TRAVAUX 2017 - 2018 - 2019 et 2020
0,00	23 510,00	Marché de travaux - Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC - Période de préparation (dossiers d'exécution, etc...)
0,00	3 170,25	Bache de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT - Avenant MOE, révisions et remise en état du site
0,00	877 335,52	Marchés de travaux sur la prise d'eaux brutes du VIGEN : Bache eaux brutes de 500 m3 «la Petite Grange» + station d'alerte + bon de commande n°14/2021 7300 €
0,00	381 195,25	Accord-Cadre Réhabilitation des Equipements Hydrauliques
39 587,21	115 847,54	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations
0,00	240,00	Accord-cadre pour recherche d'amiante (+HAP) dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA (soldes positifs MOE Marval-Pensol-La Chapelle et travaux lot n°2 repris)
305,95	14 231,00	Accord-cadre marquage-piquetage des réseaux
	33 442,45	Accord-cadre Clôtures - PPI Forage de Mon Cocu et Puits de Seychas Commune de SEREILHAC
0,00	354 645,00	Renforcement et sécurisation BOSMIE L'AIGUILLE / BURGNAC
0,00	488 795,46	Station de neutralisation à FONT L'HERMITTE commune de RILHAC LASTOURS
39 893,16	2 308 872,22	s/total Programme TRAVAUX 2021
43 669,14	2 437 186,65	TOTAL RAR 2021
0,00	761,00	ACHAT DE TERRAIN
17 103,68	61 455,80	ACHAT DE MATERIEL - AGENCEMENTS - ACHAT 2 VEHICULES
17 103,68	62 216,80	TOTAL RAR 2021

3) détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	Commentaires
	10 APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	300 000,00	300 000,00	
1068	AFFECTATION DU RESULTAT	300 000,00	300 000,00	
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 446 689,00	1 895 051,53	
13111	Agences de l'Eau	1 886 209,48	1 028 148,55	
13118	Subventions d'équipement DETR	290 464,95	115 797,73	
1313	Département	1 098 580,57	579 671,25	
1318	Autres	171 434,00	171 434,00	Reversement sur compte de renouvellement / usine de SOLIGNAC
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	139 046,00	0,00	
1641	ORGANISMES PRETEURS	139 046,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 885 735,00	2 195 051,53	
	021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 947 381,00	0,00	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	
2115	IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Terrains bâtis	0,00	305,28	Constat cession terrain au Dpt87
28051	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	3 369,54	Amortissement des logiciels
281531	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 220 000,00	2 212 433,43	Amortissement des immobilisations
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	
2031	IMMOBILISATIONS FINANCIERES / FRAIS D'ETUDES	60 505,00	60 502,36	Intégration études suite travaux
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 227 886,00	2 276 610,61	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	8 113 621,00	4 471 662,14	
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	729 559,00	729 559,49	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1 VBG
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	5 201 221,63	

détail recettes équipement et R.A.R.

BP 2021	REALISER	RESTE A REALISER	Libellé des opérations
12 650,00	8 178,17	0,00	subvention AEAAdour-Garonne étude diagnostic des 6 communes du bassin Adour-Garonne
286 440,00	286 440,00	0,00	Subvention AELB construction bache de stockage réservoir de Tercie à Feytiat/409 200 au total
171 600,00	0,00	73 600,00	Subvention Dpt87 construction bache de stockage réservoir de Tercie à Feytiat / 184 000 au total
98 000,00	0,00	98 000,00	Subvention Dpt87 construction bache de stockage réservoir de Tercie à Feytiat - 2ème tranche
74 800,00	58 324,78	0,00	Subvention Dpt87 - Commune de LA MEYZE – substitution de la ressource en eau souterraine – lieux-dits : « La Bastide » - « Enraygas » et « Maison Neuve »
43 750,00	37 186,76	0,00	Subvention DETR Substitution de la ressource en eau entre La Bastide et Maison Neuve à LA MEYZE
25 604,00	7 899,95	0,00	Dpt87 : Réalimentation des hameaux de Doumingeas, Le Buisson et Pommet à Ladignac-le-Long par le syndicat
45 910,80	45 881,60	0,00	Dpt87 : Renforcement et sécurisation à SAINT VITTE SUR BRIANCE et SAINT GERMAIN LES BELLES 1ère phase
34 433,10	34 411,20	0,00	Subvention AELB Renforcement et sécurisation à SAINT VITTE SUR BRIANCE et SAINT GERMAIN LES BELLES 1ère phase
16 298,40	0,00	16 298,40	Dpt87 : Mise en sécurité des réservoirs de FLAVIGNAC, CIEUX, ISLE, GLANGES et SAINT YRIEIX-LA-PERCHE
10 710,00	0,00	23 100,00	Subvention AELB - Etude de connaissance patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable par la mission principale de mise à jour de la cartographie SIG des communes de LA MEYZE, LA PORCHERIE, LADIGNAC LE LONG et SEREILHAC / 14 700 au total
1 020,00		1 190,00	Subvention Dpt87 étude complémentaire de connaissance patrimoniale sur La Meyze, La Porcherie, Ladignac-Le-Long, Séreilhac, Saint Germain-les-Belles, Glanges et St Vitte/Briance
5 438,00	0,00	5 438,00	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
25 692,80	0,00	25 692,80	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
20 306,47	26 271,68	0,00	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE - Mise en place de compteurs de Sectorisation
33 844,13	37 181,11	0,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Sectorisation
7 380,45	7 380,45	0,00	Subvention AELB - Interconnexion de secours SEREILHAC
101 588,90	45 540,14	56 048,76	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau Bussière-Galant, Coussac-Bonneval, Ladignac-le-Long, La Meyze et St Jean-Ligoure
5 068,00	0,00	5 068,00	Subvention Dpt87 mise en sécurité de la station des Crozes
1 020 535,05	594 695,84	304 435,96	TOTAL RAR SUBVENTIONS

11 600,00	0,00	11 600,00	Subvention Dpt87 renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes en Briançonnais (travaux d'aménagement des berges)
433 800,00	130 140,00	303 660,00	Subvention AELB station de SOLIGNAC - station d'alerte travaux dans PPC de la prise d'eau du Vigen sur la Briançonnais / 433 800 au total
238 360,56	71 508,17	166 852,39	subvention DETR bache et prise d'eau au VIGEN
75 000,00	0,00	75 000,00	Subvention AELB prise d'eau de SOLIGNAC - Travaux PPC
5 000,00	0,00	0,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - DUP LES CROZES
131 190,00	119 469,00	0,00	Subvention AELB système de régulation de la pression des réseaux AEP (régulateurs, capteurs, sondes)
42 075,00	39 823,00	0,00	Subvention Dpt87 mise en place de sondes de télésurveillance du réseau pour lutte contre les fuites
19 200,00	0,00	19 200,00	Subvention Dpt87 dévoiement de réseaux RD20 à Aix/Vienne
20 000,00	0,00	20 000,00	Subvention Dpt87 - Travaux de dévoiement du réseau d'eau potable dans le cadre de l'aménagement de la R.D. n°19 par le conseil départemental - « Les Ganes de Cherveix » - Commune de SAINT YRIEIX LA PERCHE
12 800,00	12 800,00	0,00	Subvention Dpt87 aménagement RD Bournazeau St Priest sous Aix
17 301,00	13 927,54	0,00	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau la Porcherie - «La Roche» «Puy Archer»
37 500,00	37 500,00	0,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Substitution La Meyze
328 320,00	98 496,00	229 824,00	subvention AELB Renouvellement des canalisations fuyardes
258 000,00	77 400,00	180 600,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Canalisations fuyardes
118 800,00	117 702,56	0,00	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau la Porcherie, Royères et Saint Germain les Belles
26 250,00	0,00	26 250,00	Subvention DPT87 - Renforcement des périmètres de protection réglementaires autour des puits et captages - travaux et études préalables - communes de SEREILHAC et SAINT VICTURNIEN
11 160,00	0,00	11 160,00	Subvention Dpt87 chlorations relais sur les réservoirs de «Puy Chevalier» à Marval et du «Puy» à Bussière-Galant
8 354,70	7 102,80	0,00	subvention DETR Mise en place de chlorations relais
123 360,00	0,00	123 360,00	Subvention Dpt87 - Renforcement et sécurisation de la distribution d'eau potable sur les communes de BEYNAC, BURGONAC, MEILHAC, LAVIGNAC, SAINT MARTIN LE VIEUX et la partie Sud-Ouest de la commune d'AIXE SUR VIENNE
206 249,00	61 874,83	144 374,17	subvention AELB captage de Font l'Hermitte et puits de Gorsas
120 000,00	36 000,00	84 000,00	subvention Dpt87 captage de Font l'Hermitte et puits de Gorsas
10 400,00	0,00	10 400,00	Subvention Dpt87 installation purges auto sur Glanges et St Germain-les-Belles
171 434,00	171 434,00	0,00	1er acompte versement SE3R du compte de renouvellement pour participation aux travaux de modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC
0,00	70 947,87	94 597,18	Subvention AELB : urgence sanitaire travaux CVM Glanges La Porcherie - 1er acompte/165 545,05
0,00	94 500,00	220 500,00	Subvention Dpt - 1ère tranche Modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC /315000
0,00	81 000,00	189 000,00	Subvention Dpt - 2ème tranche Modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC /270000
0,00	58 729,92	137 036,48	Subvention AELB - Remplacement cana, fuyardes_appel à projet 2ème tranche_ Les Cars - Rilhac Lastours - St Germain les Belles - St Laurent/Gorre/195 766,40
2 426 154,26	1 300 355,69	2 047 414,62	TOTAL SUBVENTIONS 2021
3 446 689,31	1 895 051,53	2 351 850,58	TOTAL RAR Subventions 2021

C - Balance générale Compte administratif exercice 2021

Section d'exploitation

Dépenses	3 264 691,20 €
Recettes	5 384 606,56 €
Résultat cumulé	2 119 915,36 €

Section d'investissement

Dépenses	4 952 854,38 €
Recettes	5 201 221,63 €
Solde d'exécution	248 367,25 €

IV. Compte de gestion du trésorier Exercice 2021

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 087013

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
LIMOGES BANLIEUE ET AMENDES

ETABLISSEMENT : SM AEP VIENNE BRIANCE GORRE

Résultats budgétaires de l'exercice

31800 - SM AEP VIENNE BRIANCE GORRE

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 843 180,00	5 388 639,00	14 231 819,00
Titres de recette émis (b)	4 471 662,14	3 899 966,79	8 371 628,93
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	4 471 662,14	3 899 966,79	8 371 628,93
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 843 180,00	5 388 639,00	14 231 819,00
Mandats émis (f)	4 952 854,38	3 297 092,50	8 249 946,88
Annulations de mandats (g)		32 401,30	32 401,30
Depenses nettes (h = f - g)	4 952 854,38	3 264 691,20	8 217 545,58
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		635 275,59	154 083,35
(h - d) Déficit	481 192,24		

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 087013

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
LIMOGES BANLIEUE ET AMENDES

ETABLISSEMENT : SM AEP VIENNE BRIANCE GORRE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

31800 - SM AEP VIENNE BRIANCE GORRE

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	729 559,49		-481 192,24		248 367,25
Fonctionnement	1 784 639,77	300 000,00	635 275,59		2 119 915,36
TOTAL I	2 514 199,26	300 000,00	154 083,35		2 368 282,61
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 514 199,26	300 000,00	154 083,35		2 368 282,61

Projet de délibération

Aux termes de l'article L1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Syndical doit se prononcer sur les comptes remis par Monsieur le Trésorier Principal.

Vu le compte de gestion rendu par Monsieur MALEYRIE Dominique, le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, qui comprend la situation comptable à la date du 31 décembre 2020 et les recettes et dépenses au 31 décembre 2021,

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2021 établi au regard du compte susmentionné,

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice,

Considérant que la comptabilité de Monsieur Dominique MALEYRIE, le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, est régulière et n'a donné lieu à aucune observation,

Statuant sur la situation du comptable à la date du 31 décembre 2021 sauf règlement et apurement par l'autorité compétente conformément aux prescriptions de la loi, admet les recettes et les dépenses pour les sommes suivantes :

	RESULTAT DE CLOTURE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT :	1 484 639,77 €	635 275,59 €	2 119 915,36 €
INVESTISSEMENT :	729 559,49 €	- 481 192,24 €	248 367,25 €
TOTAL	2 214 199,26 €	154 083,35 €	2 368 282,61 €

Statuant sur les opérations de l'exercice 2021, admet les résultats définitifs du compte de gestion dudit exercice égaux à ceux du compte administratif du Président,

Le Comité Syndical émet un avis....., à, au compte de gestion de Monsieur le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, pour l'exercice 2021.

V. Affectation des résultats

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes du service (articles R.2221-48 et R.2221-90 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Cet arrêté permet de dégager :

- le résultat proprement dit (section d'exploitation) ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement ;
- les restes à réaliser qui seront repris au budget 2022.

Le solde d'exécution de la section d'investissement, corrigé des restes à réaliser, fait ressortir un besoin de financement (dépenses supérieures aux recettes).

L'assemblée délibérante doit décider de l'emploi du résultat excédentaire en affectation à la section d'investissement et/ou en report en section d'exploitation.

Après le rappel des résultats du compte administratif 2021 et des restes à réaliser, et après constatation de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement, le vice-président chargé de la commission des finances propose d'affecter les reports suivants en section d'exploitation et en section d'investissement.



SECTION D'INVESTISSEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	729 559,49 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	4 952 854,38 €
RECETTES DE L'EXERCICE	4 471 662,14 €
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	-481 192,24 €
<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	248 367,25 €
RESTES A REALISER DEPENSES	2 499 403,45 €
RESTES A REALISER RECETTES	2 351 850,58 €
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00 €
<u>PRELEVEMENT REGLEMENTAIRE A EFFECTUER</u>	
en N+1 sur la Section de Fonctionnement (art 1068)	0,00 €
<u>REPRISE N+1 EN INVESTISSEMENT (001 BP N +1)</u>	248 367,25 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	1 484 639,77 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	3 264 691,20 €
RECETTES DE L'EXERCICE	3 899 966,79 €
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	635 275,59 €
<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	2 119 915,36 €
AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	0,00 €
COMPLEMENT D'AFFECTATION	0,00 €
TOTAL A AFFECTER	0,00 €
<u>REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002 BP n+1)</u>	2 119 915,36 €

Projet de délibération

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M49,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 du SMAEP Vienne Briance Gorre,

Considérant que le compte administratif fait apparaître un résultat comptable pour le SMAEP Vienne Briance Gorre :

- Excédent d'exploitation de 2 119 915,36 €
- Solde d'exécution de : 248 367,25 €

Considérant le solde des restes à réaliser,

Considérant l'absence de besoin de financement,

Statuant sur le résultat à affecter,

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, à,

Article 1 : affecte les résultats constatés au 31 décembre 2021 comme suit :



SECTION D'INVESTISSEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	729 559,49 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	4 952 854,38 €
RECETTES DE L'EXERCICE	4 471 662,14 €
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	-481 192,24 €
<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	248 367,25 €
RESTES A REALISER DEPENSES	2 499 403,45 €
RESTES A REALISER RECETTES	2 351 850,58 €
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00 €
<u>PRELEVEMENT REGLEMENTAIRE A EFFECTUER</u>	0,00 €
<u>en N+1 sur la Section de Fonctionnement (art 1068)</u>	
<u>REPRISE N+1 EN INVESTISSEMENT (001 BP N +1)</u>	248 367,25 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	1 484 639,77 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	3 264 691,20 €
RECETTES DE L'EXERCICE	3 899 966,79 €
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	635 275,59 €
<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	2 119 915,36 €
AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	0,00 €
COMPLEMENT D'AFFECTATION	0,00 €
TOTAL A AFFECTER	0,00 €
<u>REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002 BP n+1)</u>	2 119 915,36 €

VI. Budget primitif 2022

Le Président Maurice LEBOUTET donne la parole à Gaston CHASSAIN, vice-président chargé des finances pour présenter le projet de Budget Primitif 2022.

Ces informations résultent des orientations définies par le comité syndical lors de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2022 en date du 15 Mars 2022.

Ce projet atteint un volume global de 14,920 M€ en hausse de 4,8% par rapport au budget 2021 (14,232 M€). Il s'équilibre en dépenses et en recettes : 6,041 M€ en fonctionnement et 8,878 M€ en investissement.

Chaque section reprend les résultats excédentaires constatés lors du vote du compte administratif 2021 soit :

2 119 915,36 €	en section de fonctionnement afin d'atténuer l'augmentation du prix de l'eau
248 367,25 €	en section d'investissement

Il présente les principaux points :

► **556 500 € pour le poste Charges de personnel** en augmentation de 14,320%, qui prend en compte l'évolution de carrière des agents au cours de l'exercice et le recrutement d'un technicien territorial pour la gestion des ressources en eau. Et de même, par conséquence, les charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance augmentent. Les charges de personnel représentent au budget 44,60 % des dépenses réelles de fonctionnement.

► **541 800 € de charges de gestion courante** contre 460 221,77 € réalisés en 2021. Cette augmentation est constatée essentiellement sur les postes suivants :

- Les honoraires des services extérieurs en lien avec l'évolution du périmètre syndical et du contrat de DSP, les études sur l'aire d'alimentation du captage de la Grillère à SAINT GERMAIN LES BELLES pour la reconquête de la qualité des eaux suite au dépassement de la limite des métabolites mais aussi sur les régularisations foncières (servitudes de passage en terrain privé à inscrire au service des hypothèques).
- Pour le volet communication afin d'améliorer la visibilité du Syndicat, maître d'ouvrage, au travers de la mise en place de panneaux d'identification sur les ouvrages de la collectivité et de la réalisation d'un film de valorisation du rôle de l'EPCI.
- Les frais de réception correspondent à une réception officielle des travaux de la bache à FEYTIAT et à la pose de la première pierre à la station de SOLIGNAC, ainsi qu'à l'organisation d'une visite de certaines installations du Syndicat sur une journée pour les délégués courant 2022. Cette visite, programmée après les élections en 2020, n'avait pas pu se concrétiser pour cause de crise sanitaire,
- Le reversement à l'association « Afrique chez Vous » de la subvention accordée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (65 663 €), augmentée par la subvention du syndicat VBG, dans le cadre de l'action de coopération décentralisée auprès de la commune du SAKAL (République du Sénégal).

► Les **charges financières à hauteur de 15 000 €** en fonctionnement ont baissé de l'ordre de 0,9 % et de 246 147 € de remboursement du capital des emprunts en investissement ont sensiblement augmenté de l'ordre de 0,2 % suite à un transfert d'emprunt de la commune de SAINT MATHIEU.

► **3 300 144 €** (3 323 630,04 € en 2021) de recettes de surtaxe en légère baisse (0,71%) due à la baisse des consommations domestiques.

Le niveau d'investissement reste stable entre 2022 et 2021 : les prévisions des dépenses d'équipements s'élèvent à 7 969 823,00 € H.T y compris les restes à réaliser contre 7 940 675 € H.T. en 2021. Ces dépenses représentent près de 148,69 € par abonné.

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu en séance du 15 Mars 2022 faisait état d'un programme d'investissement très ambitieux de 26,995 millions d'€ sur les 5 prochaines années générant un besoin de financement à hauteur de 8,230 millions d'€ sur la période étudiée nécessitant un emprunt de 2 millions d'euros en 2023 lié essentiellement aux travaux de modernisation et de rénovation de l'usine de traitement des eaux de SOLIGNAC.

Pour que ce programme d'investissement ait un impact limité sur les tarifs appliqués et sur l'endettement de la collectivité, le budget primitif 2022 qui est présenté tient compte d'un lissage des travaux sur les 5 prochaines années en fonction des priorités.

Ainsi le besoin de financement sera limité et impacte faiblement le prix de l'eau à court terme conformément au vote des tarifs décidé par le Comité syndical en date du 7 décembre 2021, soit 2 centimes par mètre cube consommé.

Les **principales opérations d'investissement** prévues au budget 2022 sont les suivantes :

- Travaux de modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC : 3 000 000,00 €
- Interventions sur le réseau AEP : 2 388 518,50 €

Pour l'année 2022, le montant affecté aux interventions sur le réseau (renouvellement, renforcement et sécurisation) de 2 388 518,50 € HT est important du fait, entre autres, des aides exceptionnelles accordées pour le renouvellement des canalisations fuyardes et re-larguant du Chlorure de Vynile Monomère au travers des différents appels à projets.

Le financement de ce projet de budget s'appuie principalement sur les sources de financement suivantes :

- la surtaxe syndicale pour 3 300 144 € collectée par le délégataire auprès de l'usager et reversée à l'EPCI conformément aux modalités financières inscrites au contrat de délégation,
- les recettes réelles d'investissement sont estimées à 3 853 262 €. Elles comprennent essentiellement les subventions (connues à ce jour) du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE, des agences de l'eau LOIRE-BRETAGNE et ADOUR-GARONNE et de l'ETAT (DETR) avec des montants importants accordés au travers des appels à projets initiés par le Plan de Relance.
- les dotations aux amortissements à hauteur de 2 275 000 € participent à l'autofinancement.

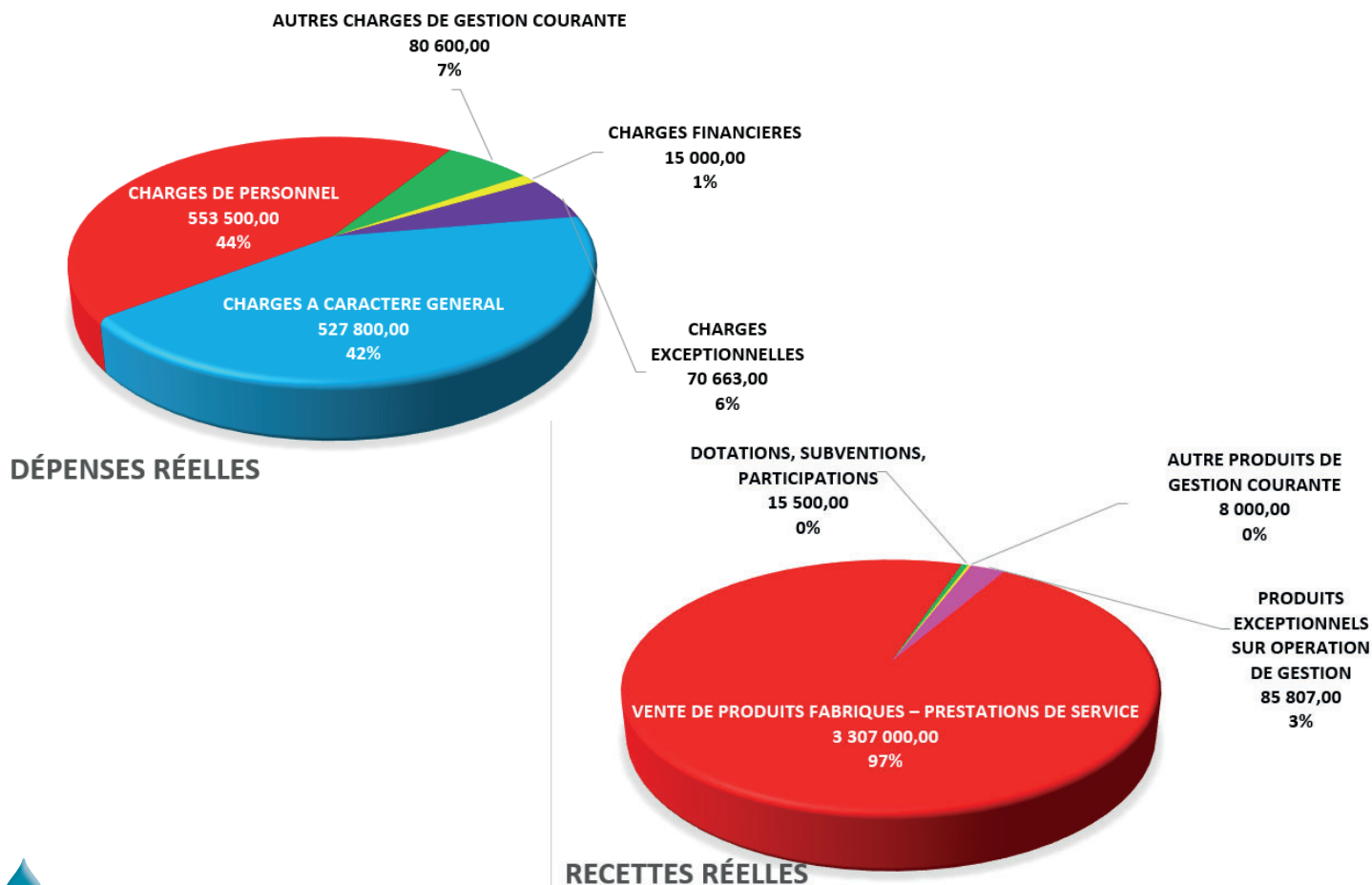
Il présente également les pièces jointes en annexe au budget primitif :

- L'état de la dette ;
- L'état des dotations aux amortissements ;
- La liste du personnel permanent ;
- Le prix du service public, par Agence de l'Eau.
- La liste des RAR, liste des dépenses et des recettes engagées, non mandatées au 31 décembre 2021.

Après sa présentation par chapitres de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, le comité syndical est invité à délibérer en vue de l'adoption du Budget Primitif 2022.

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	PROPOSITION BP 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	599 258,00	460 221,77	541 800,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	512 000,00	486 800,06	556 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 000,00	84 517,74	80 600,00
66	CHARGES FINANCIERES	17 000,00	16 511,13	15 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	532,25	70 663,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 221 258,00	1 048 582,95	1 264 563,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 947 381,00	0,00	2 501 759,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	2 275 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		4 167 381,00	2 216 108,25	4 776 759,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 388 639,00	3 264 691,20	6 041 322,00
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	121,77	0,00
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	3 384 000,00	3 350 840,91	3 327 144,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS			15 500,00
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72	8 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	0,00	57 602,31	65 663,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 394 000,00	3 416 034,63	3 416 307,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	505 100,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		510 000,00	483 932,16	505 100,00
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		3 904 000,00	3 899 966,79	3 921 407,00
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 484 639,00	1 484 639,77	2 119 915,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 388 639,00	5 384 606,56	6 041 322,00



2) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	PROPOSITION BP 2022	Commentaires
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	599 258,00	460 221,77	541 800,00	
6061	Fournitures non stockables	303 758,00	288 880,95	290 000,00	Gaz – Elec. – Eau – Assainissement – transport d'eau à SYTEPOL : 270 000,00
6063	Fournitures d'entretien & de petit équipement	4 500,00	2 138,75	3 000,00	Petites fournitures (produits d'entretien, équipement de protection, téléphones mobiles,
6064	Fournitures administratives	6 000,00	4 004,34	6 000,00	
6066	Carburant	3 000,00	2 302,05	3 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	18,86	1 000,00	petites fournitures
	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS				
6135	Locations, droits de passages et servitudes	3 000,00	2 474,40	3 000,00	Locations copieur + location machine à affranchir + serveur à distance
61528	Entretien & réparations	60 000,00	47 299,16	60 000,00	Marché entretien espaces verts
61551	Entretien & réparations sur matériel roulant	2 000,00	2 499,74	2 000,00	Entretien véhicules
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	1 934,86	2 000,00	Contrat assistance informatique, vérification extincteurs et blocs lumineux....
6156	Maintenance	12 000,00	10 713,62	12 000,00	Maintenances copieur, chauffage-clim, ascenseur, barrières levantes, contrat anti-virus...
6161	Primes d'assurances multirisque	35 000,00	5 253,98	7 000,00	Assurances siège, responsabilité civile
6168	Autres primes d'assurances	26 000,00	21 782,02	26 000,00	Assurances personnel et flotte automobile
617	Etudes et recherches	25 000,00	0,00	3 000,00	étude AEP - C.C. de Noblat
618	Divers	10 000,00	10 428,32	12 000,00	Abonnements revues, adhésions associations...et formations des agents
	SERVICES EXTERIEURS				
6226	Honoraires	48 000,00	36 591,91	60 000,00	AMO contrôle DSP, Audit assurances, assist. tech. études captage, bornages, régul foncières
6227	Frais d'actes	3 000,00	0,00	3 000,00	Régularisations foncières : frais de notaires
6228	Divers	1 500,00	705,08	1 500,00	frais de gestion pour contrat de groupe assurance + allocations chômage CDG
6231	Publicités, publications	0,00	810,00	0,00	Frais de publicité (marchés)
6238	Divers	10 000,00	0,00	10 000,00	Objets publicitaires et communication
6256	Missions	1 000,00	3 069,23	1 000,00	Remboursements frais de mission
6257	Déplacements, missions, réceptions	11 000,00	2 371,60	11 000,00	Frais de réception
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	4 273,43	5 000,00	Frais d'affranchissement
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	5 844,57	7 500,00	Frais de téléphone et de télécommunications
6283	Frais de nettoyage locaux	1 500,00	400,00	2 000,00	Nettoyage vitrerie + remplacement agent
6288	Autres	300,00	136,83	300,00	Frais de gestion achat tickets restaurant
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
63512	Taxes foncières et redevances pour occupation du domaine public	7 000,00	3 187,00	7 000,00	Taxes foncières
6356	Redevances pour occupation du domaine public	5 700,00	3 101,07	3 500,00	
	IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES				
	012 CHARGES DE PERSONNEL	512 000,00	486 800,06	556 500,00	
6218	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	3 000,00	Gratification stagiaire
6336	Impôts, taxes et versement assimilés sur rémunérations	7 000,00	6 547,00	7 500,00	Cotisations au C.D.G., C.N.F.P.T.
	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
6411	Salaires, appointements, commission de base	335 000,00	331 794,74	366 000,00	Traitements agents & charges salariales
6415	Supplément familial	0,00	1 976,00	0,00	Compensation du supplément familial de traitement
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	41 093,00	0,00	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6453	Cotisations aux caisses de retraites	125 000,00	66 654,42	135 000,00	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6454	Cotisations à Pôle emploi	0,00	933,00	0,00	Charges patronales chômage pour non-titulaires
6471	Autres charges sociales - Prestations directes	20 000,00	17 916,90	20 000,00	allocations chômage
648	Autres charges de personnel	25 000,00	19 885,00	25 000,00	Action sociale au bénéfice des agents (C.O.S., chèques restaurant, Prévoyance, cadeaux...)
	CHARGES DE PERSONNEL				
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 000,00	84 517,74	80 600,00	
6512	Redevances pour droits d'utilisation	10 000,00	12 538,44	10 000,00	Frais de licences informatique en muage (serveur)
6518	Autres redevances	10 000,00	8 059,16	2 600,00	Licences informatiques AUTOCAD, Adobe, Autodesk
6531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	55 000,00	52 368,92	55 000,00	y compris cotisations retraites & sécurité sociale
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 238,00	0,00	charges patronales
6534	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	13 000,00	9 312,00	13 000,00	charges patronales
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1,22	0,00	Régularisation arrondis sur centimes PAS et TVA
	66 CHARGES FINANCIERES	17 000,00	16 511,13	15 000,00	
66111	Intérêts des emprunts	17 000,00	16 813,58	15 000,00	
66112	Rattachement des ICNE	0,00	-302,45	0,00	
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	532,25	70 663,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	532,25	0,00	Indemnité résiliation marché CPIE La Corrèze en 2021
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	5 000,00	0,00	70 663,00	Action coopération décentralisée_Sakal_Afrique chez Vous
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 221 258,00	1 048 582,95	1 264 563,00	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	2 275 000,00	
675	Charges exceptionnelles	0,00	305,28	0,00	Constat vente terrain en 2021 (écriture d'ordre budgétaire)
6811	Dotations aux amort. et aux provisions – charges d'exploitation	2 220 000,00	2 215 802,97	2 275 000,00	
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 947 381,00	0,00	2 501 759,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	4 167 381,00	2 216 108,25	4 776 759,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 388 639,00	3 264 691,20	6 041 322,00	

3) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	PROPOSITION BP 2022	Commentaires
	013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	121,77	0,00	
64198	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATIONS	0,00	121,77	0,00	
	70 VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE, MARCHANDISES	3 384 000,00	3 350 840,91	3 327 144,00	
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	3 358 000,00	3 323 630,04	3 300 144,00	Surtaxe syndicale
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	26 000,00	27 210,87	27 000,00	Redevances mâts radiophoniques implantés sur réservoirs
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	0,00	0,00	15 500,00	
748	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	15 500,00	Subventions AEL & Dpt87 pour Etude labo PEREINE - Puits de la Grillère
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72	8 000,00	
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10 000,00	7 467,72	8 000,00	Participation du personnel aux chèques restaurant - remboursement trop perçu COS
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92	0,00	
761	PRODUITS FINANCIERS	0,00	1,92	0,00	Parts sociales CRCA
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	57 602,31	65 663,00	
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	0,00	52 215,29	0,00	
7717	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	0,00	8,00	0,00	Dégrèvement taxes foncières
7718	PRODUIT EXCEPTIONNEL SUR OPERATION DE GESTION	0,00	5 221,00	0,00	Règlement sinistre - Bellevue - Aix sur Vienne
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	65 663,00	Action coopération décentralisée_Sakal_Afrique chez Vous
775	PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIFS	0,00	158,00	0,00	Cessions parcelles - Réservoirs Les Tuillières et les Ribières
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,02	0,00	Petits excédents
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 394 000,00	3 416 034,63	3 416 307,00	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	505 100,00	
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS VIREES	510 000,00	483 932,16	505 100,00	Amortissement des subventions
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	510 000,00	483 932,16	505 100,00	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	3 904 000,00	3 899 966,79	3 921 407,00	
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 484 639,00	1 484 639,77	2 119 915,00	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 388 639,00	5 384 606,56	6 041 322,00	

B - Section d'investissement

1) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021	Mandats ou titres émis en 2021	PROPOSITION BP 2022
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	246 000,00	245 642,03	246 147,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	70 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 000,00	256,49	87 318,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 940 675,00	4 162 521,34	7 969 823,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 272 675,00	4 408 419,86	8 373 288,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	505 100,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	570 505,00	544 434,52	505 100,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 843 180,00	4 952 854,38	8 878 388,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	4 952 854,38	8 878 388,00
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	300 000,00	300 000,00	0,00
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	3 446 689,00	1 895 051,53	3 853 262,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	139 046,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 885 735,00	2 195 051,53	3 853 262,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 947 381,00	0,00	2 501 759,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	2 275 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 227 886,00	2 276 610,61	4 776 759,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 113 621,00	4 471 662,14	8 630 021,00
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	729 559,00	729 559,49	248 367,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	5 201 221,63	8 878 388,00

2) Détail dépenses

Ch.	Libellés	"Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021"	Mandats ou titres émis en 2021	"PROPOSITION BP 2022"	Commentaires
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	246 000,00	245 642,03	246 147,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	86 000,00	85 986,30	86 147,00	Remboursement du capital des emprunts
1678	REMBOURSEMENT AUX AGENCES DE BASSIN	160 000,00	159 655,73	160 000,00	Remboursement du capital des emprunts - (agence de l'eau)
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	70 000,00	
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	0,00	70 000,00	Révision DUP captages - sécurisation ressource de l'isle
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 000,00	256,49	87 318,00	
2111	TERRAINS	9 400,00		19 361,00	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	50 000,00	0,00	36 435,00	
2183	MATERIEL BUREAU MATERIEL INFORMATIQUE	1 434,72	154,00	2 000,00	Matériel informatique - fourniture de poste téléphonique
2184	MOBILIER	25 165,28	0,00	27 522,00	Mobilier bureau
2188	AUTRES	0,00	102,49	2 000,00	panneaux sur ouvrages
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	7 940 675,00	4 162 521,34	7 969 823,00	
2312	TRAVAUX DE VOIRIE	50 684,26	49 392,74	61 700,00	Dépenses d'équipements sur terrain voirie y compris restes à réaliser
2313	CONSTRUCTION D'OUVRAGES	3 349 217,57	1 339 266,35	4 569 034,00	Dépenses d'équipements sur ouvrages restes à réaliser inclus
2315	TRAVAUX DE RESEAU D'EAU POTABLE	4 497 270,06	2 745 762,42	3 329 438,00	Dépenses d'équipements sur réseau et matériels spécifiques restes à réaliser inclus
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	43 503,11	28 099,83	9 651,00	Restes à réaliser transferts marchés mis à disposition suite adhésion
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	8 272 675,00	4 408 419,86	8 373 288,00	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	510 000,00	483 932,16	505 100,00	
139111	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	510 000,00	483 932,16	505 100,00	Amortissement des subventions
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	0,00	
2313	CONSTRUCTION D'OUVRAGES	39 052,04	39 049,40	0,00	écriture d'ordre budgétaire pour intégration frais d'étude suite réalisation travaux en 2021
2317	RESEAUX MIS A DSPOSITION	21 452,96	21 452,96	0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	570 505,00	544 434,52	505 100,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	4 952 854,38	8 878 388,00	

Détail dépenses d'équipement

Propositions BP 2022	Libellé des opérations
8 124,91	Station d'alerte et bache de stockage - Protection de la prise d'eaux brutes en Briançonnais - LE VIGEN
280,00	Bache de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT
89 544,40	Maîtrise d'œuvre pour la Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC
24 831,49	Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC - Etudes et prestations diverses : études géotechniques (17 000 €), diagnostic GC (Alpes Controles : 28 700 €), Etude de traitabilité (Alcyor : 38 535,24 €),etc...
200,00	AMO pour le Diagnostic du réseau AEP Marval, La Chapelle et Pensol (Marché Infralim)
5 333,63	Lot 1 - Diagnostic des installations de production et distribution d'eau potable Marval, La Chapelle et Pensol (Marché LARBRE Ingénierie)+ commande n°15/2021 campagne d'analyses (3 973,63 €)
23 510,00	Marché de travaux - Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC - Période de préparation (dossiers d'exécution, etc...)
3 170,25	Bache de stockage et station de reprise «le Bas MORY» FEYTIAT - Avenant MOE, bornage DUARTE
877 335,52	Marchés de travaux sur la prise d'eaux brutes du VIGEN : Bache eaux brutes de 500 m3 «la Petite Grange» + station d'alerte + bon de commande n°14/2021 7300 €
381 195,25	Accord-Cadre Réhabilitation des Equipements Hydrauliques
115 847,54	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations
240,00	Accord-cadre pour recherche d'amiante (+HAP) dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA (soldes positifs MOE Marval-Pensol-La Chapelle et travaux lot n°2 repris)
16 459,75	Accord-cadre mise à la côte des bouches à clef
14 231,00	Accord-cadre marquage-piquetage des réseaux
33 442,45	Accord-cadre Clôtures - PPI Forage de Mon Cocu et Puits de Seychas Commune de SEREILHAC
354 645,00	Renforcement et sécurisation BOSMIE L'AIGUILLE / BURGNAC
488 795,46	Station de neutralisation à FONT L'HERMITTE commune de RILHAC LASTOURS
2 437 186,65	s/total RAR Programmes TRAVAUX 2019 - 2020 et 2021
3 000 000,00	Marché de travaux - Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC - Période de préparation (dossiers d'exécution, etc...)
85 000,00	Raclage de la conduite d'eaux brutes du VIGEN
20 000,00	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle
1 500 000,00	Accord-Cadre Réhabilitation des Equipements Hydrauliques
250 000,00	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations
20 000,00	Accord-cadre pour recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA
25 000,00	Accord-cadre mise à la côte des bouches à clef
20 000,00	Accord-cadre marquage-piquetage des réseaux
20 000,00	Accord-cadre clôture
10 000,00	Travaux dans les PPC des Terres de la Chapelle - Commune de Saint VICTURNIEN
202 403,00	Programme Travaux Adour Garonne : renouvellement conduites CVM et fuyardes Tranche 2 commune de PENSOL
40 000,00	Renforcement et sécurisation GLANGES et Saint GERMAIN les BELLES - Interconnexion UDI LA GRILLERE
146 115,50	Programme Travaux : renouvellement conduites CVM (la Porcherie, Glanges et saint Germain les Belles) - Tranche 2
100 000,00	Renf. Et sécurisation Bussiere, Ladignac (substitution de ressource de la Roche Blanche) - Tranche 1
10 000,00	GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU - BILAN BESOINS-RESSOURCES / PGSSE - PHASE 1 «Instrumentation» (TRANCHE 1)
50 000,00	Lancement révision des DUP
4 117,00	Avenant de transfert Saint MATHIEU
100 000,00	TRAVAUX DIVERS
5 602 635,50	Programme TRAVAUX 2022
8 039 822,15	TOTAL BP 2022
761,00	ACHAT DE TERRAIN
61 455,80	ACHAT DE MATERIEL - AGENCEMENTS - VEHICULES
62 216,80	SS TOTAL RAR C/21
18 600,00	ACHAT DE TERRAIN
10 000,00	Accord-cadres géomètre pour frais de bornage avant acquisition de terrains
600,00	Achat de terrain accès et frais de notaire - Le Bas Mory - FEYTIAT
2 500,00	Achat terrain à M. CATOIRE - Réservoir de LOU DOUGNOU - Commune de PANAZOL, frais de notaire inclus
1 000,00	Achat terrain - Réservoir des GENTES - Commune de Saint LAURENT sur GORRE, frais de notaire inclus
1 000,00	Achat terrain Indivision LEZAUD - Réservoir de TERCIE- Commune de FEYTIAT, frais de notaire inclus
1 000,00	Achat terrain à la commune de Saint YRIEIX la PERCHE au captage des RIEUX, y compris frais de notaire
1 000,00	Achat terrain PPI les CROZES, y compris frais de notaire
1 500,00	Achat de terrains pour accélérateurs Saint GENEST sur ROSELLE et GLANGES, y compris frais de notaire
6 501,20	ACHAT DE MATERIEL - AGENCEMENTS
2 501,20	Mobilier
2 000,00	Panneaux ouvrages du Syndicat
2 000,00	Matériel informatique (PC, écrans, imprimantes, téléphone)
25 101,20	SS TOTAL C/21 2022
87 318,00	TOTAL C/21 2022

3) Détail recettes

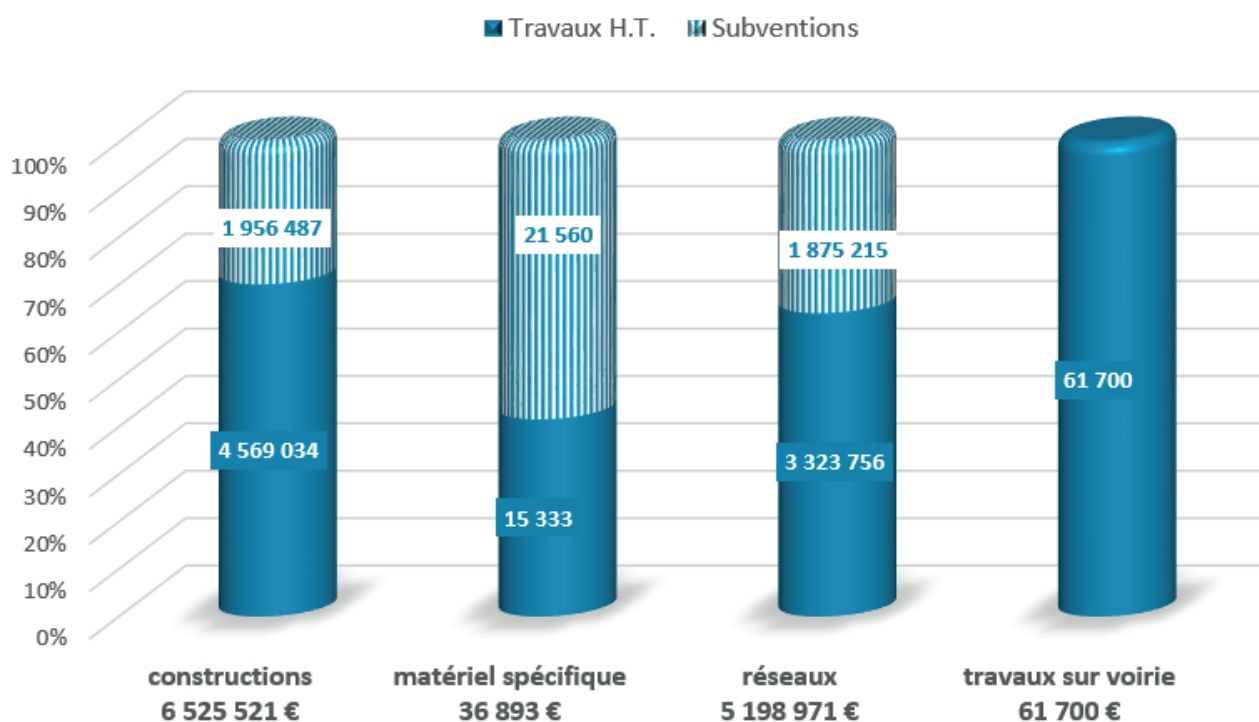
Ch.	Libellés	"Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2021"	Mandats ou titres émis en 2021	"PROPOSITION BP 2022"	Commentaires
	10 APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	300 000,00	300 000,00	0,00	
1068	AFFECTATION DU RESULTAT	300 000,00	300 000,00	0,00	
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 446 689,00	1 895 051,53	3 853 262,00	
13111	Agences de l'Eau	1 886 209,48	1 028 148,55	1 845 995,00	
13118	Subventions d'équipement DETR	290 464,95	115 797,73	496 101,00	
1313	Département	1 098 580,57	579 671,25	1 339 733,00	
1318	Autres	171 434,00	171 434,00	171 433,00	Reversement sur compte de renouvellement / usine de SOLIGNAC
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	139 046,00	0,00	0,00	
1641	ORGANISMES PRETEURS	139 046,00	0,00		
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 885 735,00	2 195 051,53	3 853 262,00	
	021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 947 381,00	0,00	2 501 759,00	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 220 000,00	2 216 108,25	2 275 000,00	
2115	IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Terrains bâtis	0,00	305,28	0,00	Constat cession terrain au Dpt87
28051	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	3 369,54	0,00	Amortissement des logiciels
281531	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 220 000,00	2 212 433,43	2 275 000,00	Amortissement des immobilisations
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	60 505,00	60 502,36	0,00	
2031	IMMOBILISATIONS FINANCIERES / FRAIS D'ETUDES	60 505,00	60 502,36	0,00	Intégration études suite travaux en 2021
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 227 886,00	2 276 610,61	4 776 759,00	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	8 113 621,00	4 471 662,14	8 630 021,00	
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	729 559,00	729 559,49	248 367,00	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1 VBG
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 843 180,00	5 201 221,63	8 878 388,00	

Détail recettes d'équipement

BP 2022	Libellé des opérations
73 600,00	Subvention Dpt87 construction bâche de stockage réservoir de Tercie à Feytiat / 184 000 au total
98 000,00	Subvention Dpt87 construction bâche de stockage réservoir de Tercie à Feytiat - 2ème tranche
16 298,40	Dpt87 : Mise en sécurité des réservoirs de FLAVIGNAC, CIEUX, ISLE, GLANGES et SAINT YRIEIX-LA-PERCHE
23 100,00	Subvention AELB - Etude de connaissance patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable par la mission principale de mise à jour de la cartographie SIG des communes de LA
1 190,00	Subvention Dpt87 étude complémentaire de connaissance patrimoniale sur La Meyze, La Porcherie, Ladignac-Le-Long, Séreilhac, Saint Germain-les-Belles, Glanges et St Vitte/Briance
5 438,00	Subvention du Conseil Départemental de la HAUTE VIENNE - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
25 692,80	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Etude et Gestion Patrimoniale du réseau AEP
56 048,76	Subvention Dpt87 travaux de renforcement du réseau Bussière-Galant, Coussac-Bonneval, Ladignac-le-Long, La Meyze et St Jean-Ligoure
5 068,00	Subvention Dpt87 mise en sécurité de la station des Crozes
11 600,00	Subvention Dpt87 renforcement des périmètres de protection de la prise d'eaux brutes en Briance (travaux d'aménagement des berges)
303 660,00	Subvention AELB station de SOLIGNAC - station d'alerte travaux dans PPC de la prise d'eau du Vigen sur la Briance / 433 800 au total
166 852,39	subvention DETR bâche et prise d'eau au VIGEN
75 000,00	Subvention AELB prise d'eau de SOLIGNAC - Travaux PPC
19 200,00	Subvention Dpt87 dévoiement de réseaux RD20 à Aix/Vienne
20 000,00	Subvention Dpt87 - Travaux de dévoiement du réseau d'eau potable dans le cadre de l'aménagement de la R.D. n°19 par le conseil départemental - « Les Ganes de Cherveix » - Commune de SAINT YRIEIX LA PERCHE
229 824,00	subvention AELB Renouvellement des canalisations fuyardes
180 600,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Canalisations fuyardes
26 250,00	Subvention DPT87 - Renforcement des périmètres de protection réglementaires autour des puits et captages - travaux et études préalables - communes de SEREILHAC et SAINT VICTURNIEN
11 160,00	Subvention Dpt87 chlorations relais sur les réservoirs de "Puy Chevalier" à Marvgal et du "Puy" à Bussière-Galant
123 360,00	Subvention Dpt87 - Renforcement et sécurisation de la distribution d'eau potable sur les communes de BEYNAC, BURGAC, MEILHAC, LAVIGNAC, SAINT MARTIN LE VIEUX et la partie Sud-Ouest de la commune d'AIXE SUR VIENNE
144 374,57	subvention AELB captage de Font l'Hermitte et puits de Gorsas
84 000,00	subvention Dpt87 captage de Font l'Hermitte et puits de Gorsas
10 400,00	Subvention Dpt87 installation purges auto sur Glanges et St Germain-les-Belles
94 597,18	Subvention AELB : urgence sanitaire travaux CVM Glanges La Porcherie - 1er acompte/165 545,05
220 500,00	Subvention Dpt - 1ère tranche Modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC /315000
189 000,00	Subvention Dpt - 2ème tranche Modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC /270000
137 036,48	Subvention AELB - Remplacement cana, fuyardes_ appel à projet 2ème tranche_ Les Cars - Rilhac Lastours - St Germain les Belles - St Laurent/Gorre/195 766,40
2 351 850,58	TOTAL RAR SUBVENTIONS

370 850,20	subvention AELB réservoir stockage d'eau traitée Usine de traitement AEP SOLIGNAC/419 689,20
171 433,00	Versements SE3R du compte de renouvellement pour participation aux travaux de modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC (2ème versement Avenant n°5)
123 715,46	subvention AELB Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
103 100,00	subvention DETR Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
144 307,00	subvention DETR Renouvellement conduites CVM (Glanges, La Porcherie)
114 000,00	subvention Adour Garonne Renouvellement conduites fuyardes (Pensol)
75 000,00	subvention DETR Sécurisation alimentation Bussière Ladignac
6 841,56	Subvention renouvellement conduites CVM les ourgeaux - DETR 2021 (Saint MATHIEU)
23 544,50	Solde subvention Diagnostic AEP Saint MATHIEU (Agence Adour garonne)
6 300,00	Solde subvention diagnostic AEP Saint MATHIEU (CTD 2019)
46 720,00	subvention CD 87 Programme Renforcement La Plagne FEYTIAT
100 000,00	subvention CD 87 Programme Renforcements 2022 TRANCHE 1
112 500,00	subvention CD 87 Sécurisation alimentation Bussière Ladignac
103 100,00	subvention CD87 Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
1 501 411,72	Sous Total Programme SUBVENTIONS 2022
3 853 262,30	TOTAL SUBVENTIONS BP 2022

Subventions par nature de travaux - Programme 2022



Balance générale

Section d'exploitation

Dépenses	6 041 322,00 €
Recettes	6 041 322,00 €

Section d'investissement

Dépenses	8 878 388,00 €
Recettes	8 878 388,00 €

Projet de délibération

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et des dispositions de la loi NOTRe, le Président Maurice LEBOUTET donne la parole à Gaston CHASSAIN, vice-président chargé des finances pour présenter le projet de Budget Primitif 2022.

Ces informations résultent des orientations définies par le comité syndical lors de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2022 en date du 15 mars 2022.

Ce projet atteint un volume global de 14,920 M€ en hausse de 4,8% par rapport au budget 2021 (14,232 M€). Il s'équilibre en dépenses et en recettes : 6,041 M€ en fonctionnement et 8,878 M€ en investissement.

Chaque section reprend les résultats excédentaires constatés lors du vote du compte administratif 2021 soit :

- 2 119 915,36 € en section de fonctionnement afin d'atténuer l'augmentation du prix de l'eau
- 248 367,25 € en section d'investissement

Il présente les principaux points :

- 556 500 € pour le poste Charges de personnel en augmentation de 14,320%, qui prend en compte l'évolution de carrière des agents au cours de l'exercice et le recrutement d'un technicien territorial pour la gestion des ressources en eau. Et de même, par conséquence, les charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance augmentent. Les charges de personnel représentent au budget 44,60 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- 541 800 € de charges de gestion courante contre 460 221,77 € réalisés en 2021. Cette augmentation est constatée essentiellement sur les postes suivants :
 - Les honoraires des services extérieurs en lien avec l'évolution du périmètre syndical et du contrat de DSP, les études sur l'aire d'alimentation du captage de la Grillère à SAINT GERMAIN LES BELLES pour la reconquête de la qualité des eaux suite au dépassement de la limite des métabolites mais aussi sur les régularisations foncières (servitudes de passage en terrain privé à inscrire au service des hypothèques).
 - Pour le volet communication afin d'améliorer la visibilité du Syndicat, maître d'ouvrage, au travers de la mise en place de panneaux d'identification sur les ouvrages de la collectivité et de la réalisation d'un film de valorisation du rôle de l'EPCI.
 - Les frais de réception correspondent à une réception officielle des travaux de la bache à FEYTIAT et à la pose de la première pierre à la station de SOLIGNAC, ainsi qu'à l'organisation d'une visite de certaines installations du Syndicat sur une journée pour les délégués courant 2022. Cette visite, programmée après les élections en 2020, n'avait pas pu se concrétiser pour cause de crise sanitaire,
 - Le reversement à l'association « Afrique chez Vous » de la subvention accordée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (65 663 €), augmentée par la subvention du syndicat VBG, dans le cadre de l'action de coopération décentralisée auprès de la commune du SAKAL (République du Sénégal).
- Les charges financières à hauteur de 15 000 € en fonctionnement ont baissé de l'ordre de 0,9 % et de 246 147 € de remboursement du capital des emprunts en investissement ont sensiblement augmenté de l'ordre de 0,2 % suite à un transfert d'emprunt de la commune de SAINT MATHIEU.
- 3 300 144 € (3 323 630,04 € en 2021) de recettes de surtaxe en légère baisse (0,71%) due à la baisse des consommations domestiques.

Le niveau d'investissement reste stable entre 2022 et 2021 : les prévisions des dépenses d'équipements s'élèvent à 7 969 823,00 € H.T y compris les restes à réaliser contre 7 940 675 € H.T. en 2021. Ces dépenses représentent près de 148,69 € par abonné.

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu en séance du 15 Mars 2022 faisait état d'un programme d'investissement très ambitieux de 26,995 millions d'€ sur les 5 prochaines années générant un besoin de financement à hauteur de 8,230 millions d'€ sur la période étudiée nécessitant un emprunt de 2 millions d'euros en 2023 lié essentiellement aux travaux de modernisation et de rénovation de l'usine de traitement des eaux de SOLIGNAC.

Pour que ce programme d'investissement ait un impact limité sur les tarifs appliqués et sur l'endettement de la collectivité, le budget primitif 2022 qui est présenté tient compte d'un lissage des travaux sur les 5 prochaines années en fonction des priorités.

Ainsi le besoin de financement sera limité et impacte faiblement le prix de l'eau à court terme conformément au vote des tarifs décidé par le Comité syndical en date du 7 décembre 2021, soit 2 centimes par mètre cube consommé.

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2022 sont les suivantes :

- Travaux de modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC : 3 000 000,00 €
- Interventions sur le réseau AEP : 2 388 518,50 €

Pour l'année 2022, le montant affecté aux interventions sur le réseau (renouvellement, renforcement et sécurisation) de 2 388 518,50 € HT est important du fait, entre autres, des aides exceptionnelles accordées pour le renouvellement des canalisations fuyardes et relarguant du Chlorure de Vynile Monomère au travers des différents appels à projets.

Le financement de ce projet de budget s'appuie principalement sur les sources de financement suivantes :

- la surtaxe syndicale pour 3 300 144 € collectée par le délégataire auprès de l'utilisateur et reversée à l'EPCI conformément aux modalités financières inscrites au contrat de délégation,
- les recettes réelles d'investissement sont estimées à 3 853 262 €. Elles comprennent essentiellement les subventions (connues à ce jour) du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE, des agences de l'eau LOIRE-BRETAGNE et ADOUR-GARONNE et de l'ETAT (DETR) avec des montants importants accordés au travers des appels à projets initiés par le Plan de Relance.
- les dotations aux amortissements à hauteur de 2 275 000 € participent à l'autofinancement.

Projet de délibération suite

Il présente également les pièces jointes en annexe au budget primitif :

- L'état de la dette ;
- L'état des dotations aux amortissements ;
- La liste du personnel permanent ;
- Le prix du service public, par Agence de l'Eau.
- La liste des RAR, liste des dépenses et des recettes engagées, non mandatées au 31 décembre 2021.

Après sa présentation par chapitres de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, le comité syndical est invité à délibérer en vue de l'adoption du Budget Primitif 2022.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à.....,

Article 1 : Adopte, par chapitre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, le Budget Primitif 2022 tel qu'il a été présenté

Article 2 : Charge le Président de son exécution.
La balance générale du budget primitif 2022 est la suivante :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	6 041 322,00 €	6 041 322,00 €
Section d'investissement	8 878 388,00 €	8 878 388,00 €
Total du budget	14 919 710,00 €	14 919 710,00 €

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE / DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont Intérêts (2)	Capital
TOTAL	4 036 600,39	2 325 415,30	260 513,34	14 711,55	245 801,79
Organismes de droit privé (3)					
Crédit Agricole	190 393,29	115 052,12	21 954,72	3 848,98	18 105,74
Caisse des dépôts et cons.	214 800,00	167 800,00	11 839,25	2 439,25	9 400,00
Caisse d'Epargne	765 247,10	446 005,93	67 063,64	8 423,32	58 640,32
Autres prêteurs divers	2 866 160,00 €	1 596 557,25	159 655,73		159 655,73

A 2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N)	Organisme prêteur	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		4 036 600,39	2 571 217,09	2 325 415,30		14 711,55	100,00
<i>Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</i>		<i>4 036 600,39</i>	<i>2 571 217,09</i>	<i>2 325 415,30</i>		<i>14 711,55</i>	<i>100,00</i>
0098 Avance financière Agence de l'eau	Autres prêteurs	2 866 160,00	1 756 212,98	1 596 557,25			68,66
0102 Financement parc compteur	Caisse d'Eparg	550 000,00	374 662,82	338 661,10	0,8800	3 178,44	14,56
0103 Emprunt la Porcherie n°8410	Caisse d'Eparg	78 096,57	53 006,69	46 183,41	3,4100	1 720,88	1,99
0104 Emprunt La Porcherie	Caisse des dép	97 500,00	87 500,00	85 000,00	1,5000	1 093,75	3,66
0105 Emprunt Ladignac le Long	Caisse d'Eparg	105 000,00	65 000,00	55 000,00	4,5900	2 811,38	2,37
0106 Emprunt Séreilhac	Caisse d'Eparg	32 150,53	11 976,74	6 161,42	5,9500	712,62	0,27
0108 Emprunt Séreilhac	Caisse des dép	117 300,00	89 700,00	82 800,00	1,7500	1 345,50	3,56
0109 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	65 805,83	49 687,83	43 793,16	4,7000	2 232,45	1,88
0110 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	54 139,03	46 000,22	43 202,26	1,5500	696,80	1,86
0111 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	30 708,41	20 438,39	16 702,43	4,5000	919,73	0,72
0113 Emprunt Saint Mathieu	Crédit Agricole	39 740,02	17 031,42	11 354,27			0,49

ANNEXE 2 - Dotation aux amortissements

N° COMPTE	LIBELLES	VALEUR INITIALE	MONTANT ANNUEL	RESTE A AMORTIR
28121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS NUS	42 439,39	1 638,00	27 319,39
28125	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS BÂTIS	11 611,00	774,00	10 063,00
28128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS	161 432,95	11 005,00	131 767,95
281311	CONSTRUCTIONS BATIMENTS D'EXPLOITATION	19 626 462,26	462 658,00	13 434 710,00
281351	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES BATIMENTS D'EXPLOITATION	241 931,08	6 812,00	192 542,08
2811315	CONSTRUCTIONS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 280 315,35	21 339,00	1 237 637,35
28148	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	23 356,72	467,00	940,72
281561	MATERIEL SPECIFIQUE	2 217 200,74	119 213,00	1 281 639,82
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	63 836 272,04	1 475 164,00	35 988 596,45
28051	LOGICIELS INFORMATIQUES			
28182	MATERIEL DE TRANSPORT			
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	28 790,18	6 436,00	7 785,08
28184	MOBILIER	10 649,66	1 064,00	3 417,66
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 781,19	6 731,00	10 056,23
281728	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	35 176,09	2 345,00	30 486,09
2817311	BATIMENTS D'EXPLOITATION RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	884 277,09	20 034,00	781 107,09
2817531	RESEAUX RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	2 612 413,00	89 979,00	2 131 397,58
2817561	MATERIEL SPECIFIQUE RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	206 068,24	14 854,00	131 553,82
282531	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION / RESEAUX	149 741,64	7 130,00	121 221,64
281531	AMORTISSEMENTS SAINT MATHIEU	754 358,48	24 702,47	729 656,01
TOTAL		92 155 277,10	2 272 345,47	56 251 897,96

Amortissement des subventions – année 2022

Total à amortir (depuis 1993) : 13 843 292,59 €

Montant annuel : 505 100,00 €

ANNEXE 3 - Etat du personnel au 1^{er} Janvier 2022

GRADES OU EMPLOIS		SECTEUR ADMINISTRATIF		SECTEUR TECHNIQUE	
CATEGORIES		C	B	C	B
EFFECTIFS	BUDGETAIRES	2	2	3	4
	POURVUS	2	2	3	4
Dont : TEMPS NON COMPLET		0	0	1	0

ANNEXE 4 - Prix de l'eau



Communes du ressort de l'Agence de l'eau	LOIRE BRETAGNE			ADOUR GARONNE		
	2021	2022	% 2022/2021	2021	2022	% 2022/2021
1° Parties fixes :						
Délégitaire	22,72 €	23,57 €	3,74%	22,72 €	23,57 €	3,74%
Syndicat	<u>18,00 €</u>	<u>18,00 €</u>	0,00%	<u>18,00 €</u>	<u>18,00 €</u>	0,00%
TOTAUX :	40,72 €	41,57 €	2,09%	40,72 €	41,57 €	2,09%
2° Consommation proportionnelle:						
Part Délégitaire	0,8694	0,9020	3,75%	0,8694	0,9020	3,75%
Surtaxe syndicale (0-50 000 m ³)	<u>0,5000</u>	<u>0,5200</u>	4,00%	<u>0,5000</u>	<u>0,5200</u>	4,00%
TOTAUX :	1,3694	1,4220	3,84%	1,3694	1,4220	3,84%
3° Redevances :						
Contre Valeur Pollution	0,2300	0,2300		0,3300	0,3300	
Prélèvement	<u>0,0510</u>	<u>0,0510</u>		<u>0,0510</u>	<u>0,0510</u>	
TOTAUX :	0,2810	0,2810	0,00%	0,3810	0,3810	0,00%
4° Taxes :						
T. V. A. : 5,50 % sur tous les produits	251,90 €	259,46 €		264,56 €	272,12 €	
Montant toutes taxes et redevances comprises de la facture annuelle pour une consommation de 120 m ³ , partie fixe comprise	251,90 €	259,46 €		264,56 €	272,12 €	
Prix du mètre cube T. T. R. C.	2,0992 €	2,1621 €	3,00%	2,2047 €	2,2676 €	2,86%



Agence Loire Bretagne

Tarif 2020 : 2.0606 €

Tarif 2021 : 2.0992 €

Tarif 2022 : 2.1626 €

Agence Adour Garonne

Tarif 2020 : 2.1661 €

Tarif 2021 : 2.2047 €

Tarif 2022 : 2.2676 €

VII. Informations sur les délégations d'attributions et de fonctions

Délégations et attributions au bureau

Délibération n° BS 2022-06

Sur le rapport du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du comité syndical n° 2020-67 en date du 1er décembre 2020 portant sur les délégations d'attributions et de fonctions du Comité Syndical au Bureau notamment pour les sollicitations de subventions,

Considérant l'instruction DGS/EA4/2020/67 du 29 avril 2020, modifiant l'instruction DGS/EA4/2012/366 du 18 octobre 2012, qui introduit des évolutions :

- notamment que la Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau (PRPDE) est l'acteur principal de la gestion de la problématique du Chlorure de Vinyle Monomère dans les eaux destinées à la consommation humaine (assouplissement des modalités d'intervention des ARS)

- et les modalités et les délais de mise en œuvre des mesures de gestion : adaptation des délais selon les concentrations relevées en CVM.

Considérant que même si des actions de renouvellement de conduites ont été engagées sur les précédents programmes de travaux, l'examen des derniers résultats d'analyses ARS a permis de mettre en évidence des dépassements récurrents de la limite de qualité de 0,5 µg/L sur certains points de distribution d'eau nécessitant la mise en place de nouvelles actions correctives,

Considérant que le Syndicat VBG s'est rapproché du Centre Technique de l'Eau Limoges pour l'élaboration d'un outil d'aide à la décision pour la gestion de la problématique du Chlorure de Vinyle Monomère,

Considérant que le Syndicat VBG doit engager des campagnes d'analyses CVM,

Considérant que ces actions sont éligibles aux aides du Conseil Départemental de la Haute Vienne, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de l'Etat au titre de la DETR sur un montant total estimé à 47 200 euros HT et que le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établit de la façon suivante :

- Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne :	50 % (23 600 €)
- Subvention du Conseil Départemental de la Haute Vienne :	10 % (4 720 €)
- Subvention DETR :	20 % (9 440 €)
- Autofinancement par le Syndicat :	20 % (9 440 €)

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité des membres votants,

Article 1 : décide de solliciter les aides du Conseil Départemental de la Haute Vienne, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de l'Etat au titre de la DETR pour l'élaboration d'un Plan d'actions à mettre en œuvre dans le cadre de non-conformités en Chlorure de Vinyle Monomère dans les eaux distribuées par le Syndicat des Eaux Vienne Briance Gorre au titre du programme 2022 dont le montant total s'élève à 47 200,00 euros HT.

Article 2 : autorise Monsieur Le Président à signer tous les documents nécessaires.

Article 3 : dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2022 et suivants.